



PECB Certified ISO/IEC 42001 Lead Auditor

Maîtriser l'audit du système de management de l'intelligence artificielle (SMIA) conformément à la norme ISO/IEC 42001

Pourquoi devriez-vous y participer ?

L'intelligence artificielle (IA) fait maintenant partie intégrante du succès de nombreuses organisations, car elle améliore l'efficacité grâce à l'automatisation et la prise de décision grâce à l'utilisation d'analyses de données avancées. Toutefois, il convient que les organisations veillent à une utilisation appropriée et déontologique de l'IA. L'ISO/IEC 42001 permet aux organisations de mettre en œuvre des processus et des mesures appropriés pour garantir l'utilisation et la gestion responsables des systèmes d'IA.

Parallèlement à l'augmentation du nombre d'organisations qui cherchent à se conformer à la norme ISO/IEC 42001, on constate une hausse de la demande en auditeurs qualifiés possédant les connaissances nécessaires pour évaluer et vérifier la conformité. PECB a donc développé la formation ISO/IEC 42001 Lead Auditor afin de donner aux participants les connaissances et les compétences essentielles à la planification et à la réalisation des audits ISO/IEC 42001 conformément aux meilleures pratiques d'audit.

La formation ISO/IEC 42001 Lead Auditor est bénéfique pour les professionnels qui souhaitent garder une longueur d'avance sur la concurrence. Cette formation vous permet d'acquérir l'expertise nécessaire pour naviguer dans le domaine complexe des cadres organisationnels influencés par l'IA, vous assurant ainsi d'être bien préparé pour contribuer au succès des organisations dans cette ère de la transformation.

À la fin de la formation, vous pourrez vous présenter à l'examen. Si vous le réussissez, vous pourrez demander la certification « PECB Certified ISO/IEC 42001 Lead Auditor ». Cette certification atteste de votre expertise professionnelle en matière d'audit d'organisations conformément à la norme ISO/IEC 42001 fondée sur les meilleures pratiques d'audit.



À qui s'adresse la formation ?

Cette formation est destinée aux :

- Personnes ayant une expérience en matière d'audit, interne ou externe, désirant se spécialiser dans l'audit des systèmes de management de l'IA
- Gestionnaires ou consultants souhaitant maîtriser le processus d'audit des systèmes de management de l'IA
- Personnes responsables du maintien de la conformité aux exigences du système de management de l'IA au sein d'une organisation
- Conseillers experts en management de l'IA
- Professionnels chargés d'analyser et de comprendre les besoins des entreprises pour la mise en œuvre de l'IA
- Personnes impliquées dans le développement et la mise en œuvre de solutions d'IA et dans la conception de l'architecture des systèmes d'IA

Programme de la formation

Durée : 5 jours

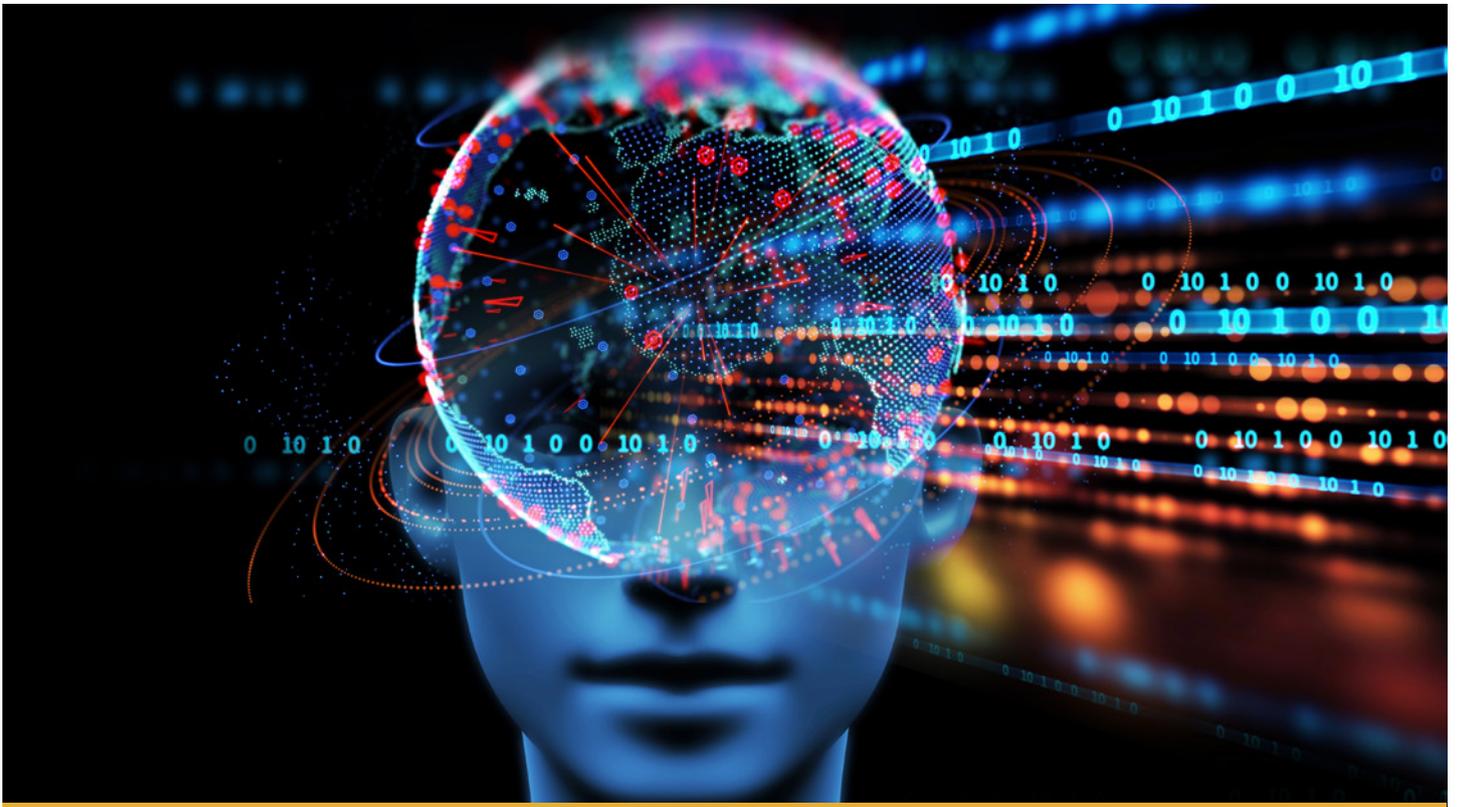
Jour 1 | Introduction au système de management de l'intelligence artificielle et à la norme ISO/IEC 42001

Jour 2 | Principes d'audit, préparation et lancement d'un audit

Jour 3 | Activités d'audit sur place

Jour 4 | Clôture de l'audit

Jour 5 | Examen de certification



Objectifs de la formation

Au terme de cette formation, vous serez en mesure de :

- Expliquer les concepts et principes fondamentaux d'un système de management de l'IA conformément à la norme ISO/IEC 42001
- Interpréter les exigences de la norme ISO/IEC 42001 relatives à un système de management de l'IA du point de vue d'un auditeur
- Évaluer la conformité d'un système de management de l'IA aux exigences de la norme ISO/IEC 42001, dans le respect des concepts et principes fondamentaux de l'audit
- Planifier, mener et clôturer un audit de conformité à la norme ISO/IEC 42001, dans le respect des exigences de la norme ISO/IEC 17021-1, des lignes directrices de la norme ISO 19011 et d'autres meilleures pratiques en matière d'audit
- Gérer un programme d'audit ISO/IEC 42001

Examen

Durée : 3 heures

L'examen « PECB Certified ISO 42001 Lead Auditor » répond pleinement aux exigences du Programme d'examen et de certification (PEC) de PECB. Il couvre les domaines de compétences suivants :

Domaine 1 | Principes et concepts fondamentaux d'un système de management de l'IA

Domaine 2 | Exigences du système de management de l'IA

Domaine 3 | Concepts et principes fondamentaux de l'audit

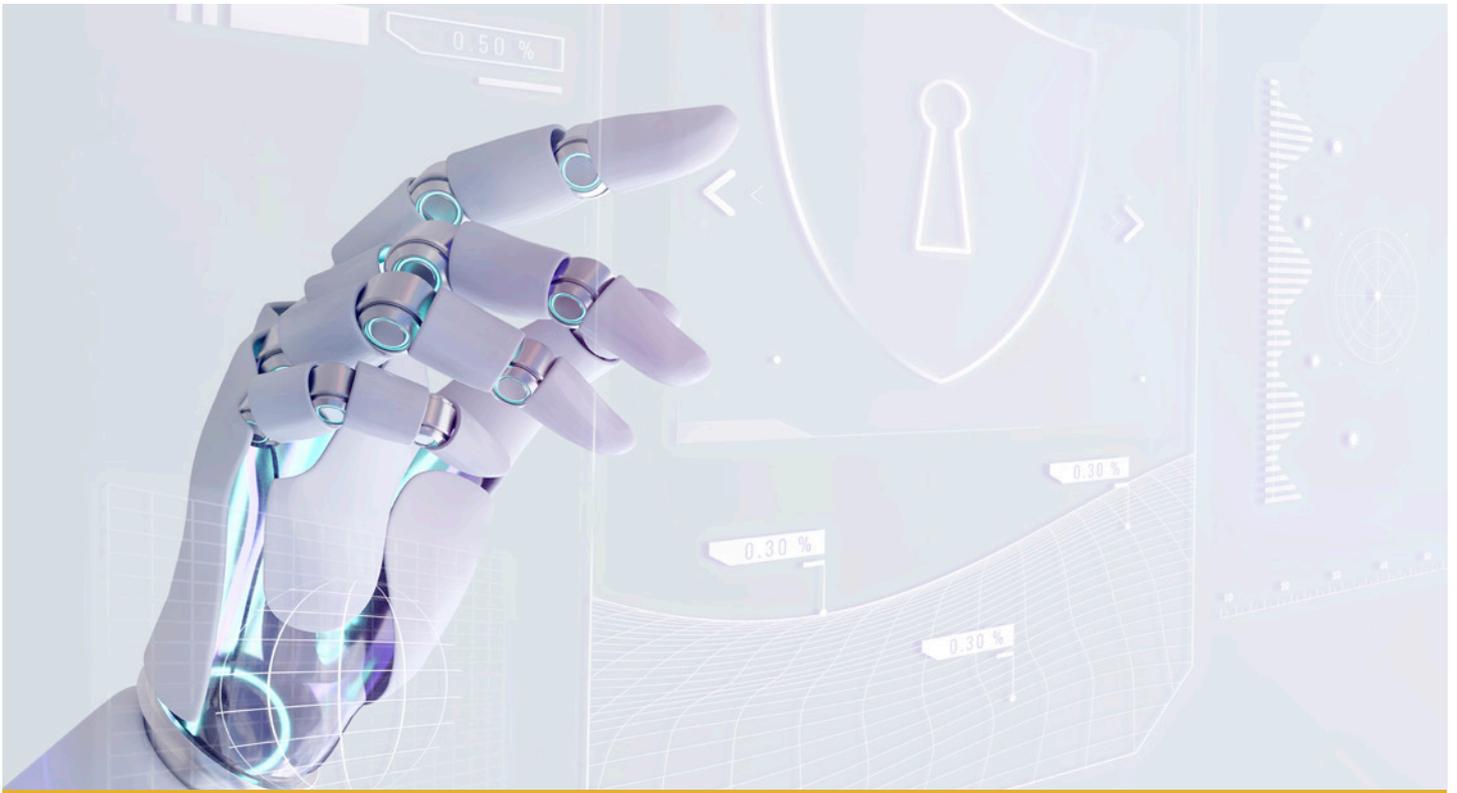
Domaine 4 | Préparation d'un audit ISO/IEC 42001

Domaine 5 | Réalisation d'un audit ISO/IEC 42001

Domaine 6 | Clôture d'un audit ISO/IEC 42001

Domaine 7 | Gestion d'un programme d'audit ISO/IEC 42001

Pour des informations spécifiques sur le type d'examen, les langues disponibles et d'autres détails, veuillez consulter la [Liste des examens PECB](#) et les [Règles et politiques relatives à l'examen](#).



Certification

Si vous réussissez à l'examen, vous pourrez demander l'une des certifications indiquées ci-dessous. Un certificat vous sera délivré si vous remplissez toutes les exigences relatives à la certification sélectionnée.

Certificat	Examen	Expérience professionnelle	Expérience en matière d'audit de SM	Autres exigences
PECB Certified ISO/IEC 42001 Provisional Auditor	Examen PECB Certified ISO/IEC 42001 Lead Auditor ou équivalent	Aucune	Aucune	Signature du Code de déontologie de PECB
PECB Certified ISO/IEC 42001 Auditor		Deux années : Au moins une année d'expérience en management de l'IA	Activités du projet : 200 heures au total	
PECB Certified ISO/IEC 42001 Lead Auditor		Cinq années : Deux années d'expérience professionnelle en management de l'IA	Activités du projet : 300 heures au total	
PECB Certified ISO/IEC 42001 Senior Lead Auditor		Dix ans : Sept années d'expérience professionnelle en management de l'IA	Activités du projet : 1 000 heures au total	

Informations générales

- Les frais d'examen et de certification sont inclus dans le prix de la formation.
- Les participants recevront des supports de formation contenant plus de 450 pages d'informations explicatives, d'exemples, de meilleures pratiques, d'exercices et de quiz.
- Une attestation d'achèvement de formation de 31 unités de FPC (Formation professionnelle continue) sera délivrée aux participants ayant suivi la formation.
- En cas d'échec à l'examen, les candidats peuvent le reprendre gratuitement dans les 12 mois suivant la première tentative.